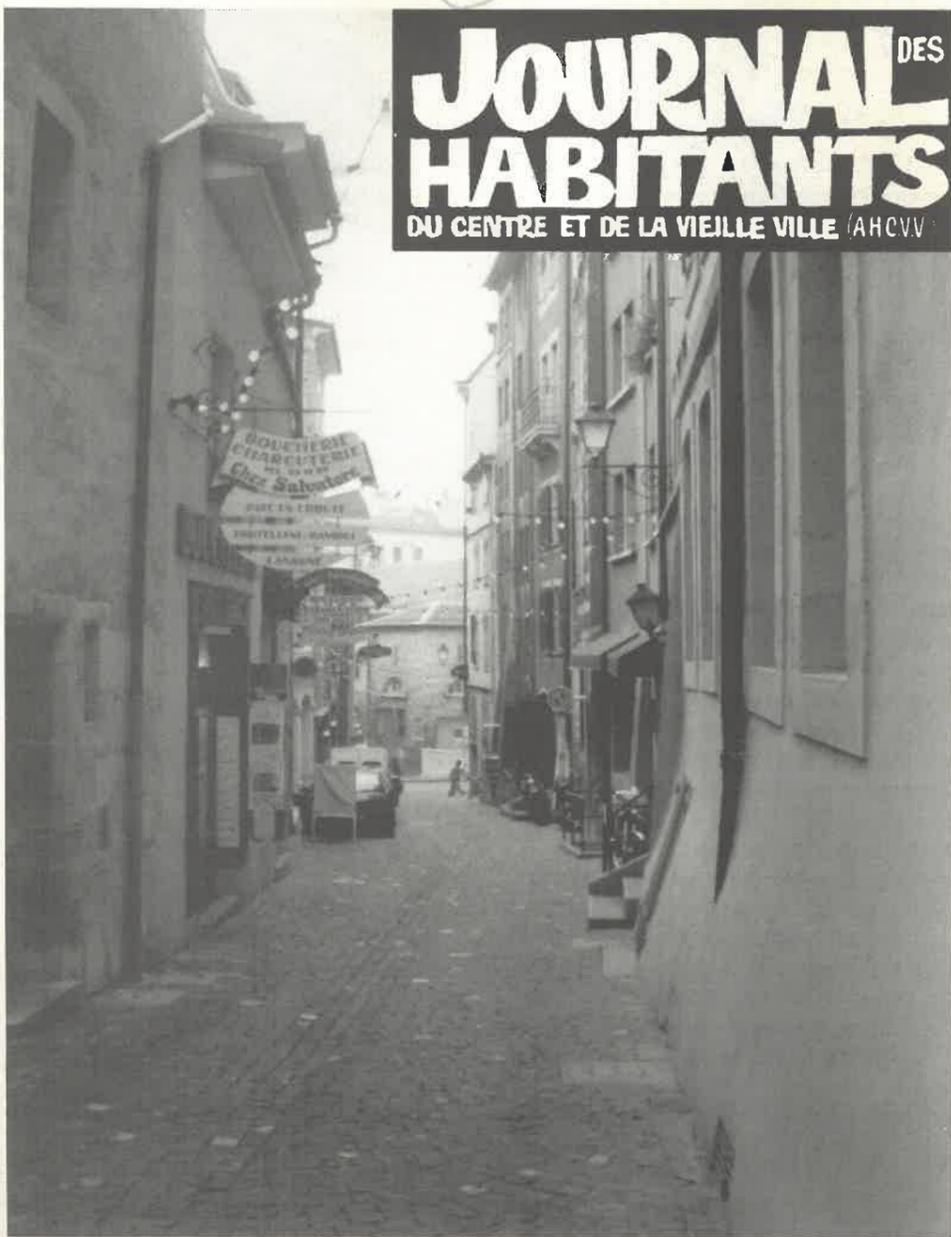


JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



NUMERO 62 - DÉCEMBRE 1994 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: P.-Y. JORNOD, R. JUON, A. WISARD

Régie publicitaire: EPHF 10 Grand-Mézel 1204 - Tirage 7500 exemplaires - Tél: 347 06 22

promenade Saint-Antoine

(AG/PY) Notre Association avait demandé à être associée à la réflexion sur l'aménagement de la promenade Saint-Antoine, telle qu'elle devrait apparaître après la fin des travaux. La ville ayant traîné, et malgré les promesses qui nous avaient été faites par la Fondation des parkings, les autorités se sont contentées de nous adresser la copie de la demande d'autorisation qu'elles ont déposée pour cet aménagement. Point de concertation, donc, mais seulement de l'information.

Notre association a adressé aux autorités un certain nombre d'observations à propos de cet aménagement. Nous saluons tout d'abord la restitution aux piétons de l'ensemble de la promenade St-Antoine. Seuls l'accès aux garages privés et les circulations de service et de secours seront tolérés et réglementés, à partir de la Place Franz-Liszt. Le choix des revête-

ments - dalles en pierre du Salève - nous semble judicieux, bien que l'on puisse se demander si l'utilisation de matériaux du Salève ne va pas encore altérer l'image de ce dernier. Des arbres seront plantés. Nous saluons leur retour, même si nous ne sommes pas convaincus par les essences choisies, qui ne seront pas des maronniers.

Nous avons également fait quelques propositions. Il s'agirait tout d'abord d'imaginer de relier la promenade au bastion de Saint-Antoine par un aménagement de type piétonnier, qui encourage l'usage de cette placette. Cette liaison, qui devrait se prolonger jusqu'à la hauteur du musée d'Art et d'Histoire - le pont étant alors réservé aux piétons et au trafic de service et minibus - permettrait d'assurer une liaison agréable entre ce musée et



édito

(AW) Arrivé au terme de mon mandat de président, dont je ne sollicite pas le renouvellement car le mouvement est symbole de vie aussi dans le travail associatif, je m'interroge sur l'évolution présente et future de notre quartier. En effet, 1994 aura été une année sans événement particulier, à l'exception peut-être de la Fête du Patrimoine de septembre dernier. Cette manifestation fut une belle réussite, elle nous a permis de retrouver le sens de la fête populaire, sans esprit mercantile. Là, pendant deux jours de début d'automne, les amoureux de la Vieille-Ville ont (re-)découvert les richesses que nous avaient léguées les anciens, et ce fut une belle réussite. 1994, ce fut également l'Année de la Famille. Il me paraît plus difficile de parler de réussite à ce sujet, car je n'ai pas remarqué d'impact particulier: les enfants sont toujours aussi mal considérés dans la Genève d'aujourd'hui (ils sont bruyants, pas forcément polis, et peu enclins à respecter l'ordre établi!!!), le loyer d'un appartement familial (5 pièces au moins) est encore désespérément prohibitif - surtout dans notre quartier -, et le fait de réduire ses activités professionnelles pour s'occuper de sa tribu passe encore pour de l'originalité.

Et pourtant, la famille est le moteur du renouveau de la Vieille-Ville: il suffit pour s'en convaincre d'assister à la sortie des enfants de l'école de St-Antoine ou de celle de Ferdinand-Hodler. Notre quartier ne se régénérera que par le sang frais que lui apporteront de nouveaux venus. Nous aimerions bien que 1995 marque une détente sur le plan du logement, mais cela relève du vœu pieux.

Dans tous les cas, joyeuses fêtes de Noël et heureuse nouvelle année à tous, au nom de l'ensemble du comité de l'AHCVV!



JAB 1200 GE 3
Pour changement d'address
AHCVV
CP 3029, 1211 GE 3

1206 GENEVE
4, rue St-Victor
Andrienne SOUTER



ATRIVM

16, rue des Granges
1204 Genève
☎ 781 18 26



HABILLE

LES ENFANTS DE 0 À 14 ANS

Place du Perron 1204 Genève
Tél. (022) 312 33 13

Ont participé à ce numéro:

Benaouda BELGHOUL
Nicole FALONY
Emmanuel FIVAZ
Alain GALLET
Pierre-Yves JORNOD
Roman JUON
Alexandre WISARD

Composition et mise en pages:

Pierre-Yves JORNOD

Imprimerie:

Le Cachot, Grand-Saconnex



Andreas Jäggi

Architecte d'intérieur - Antiquaire

"A La Clef d'Or"

1, rue René-Louis Pichaud - Genève (vieille-ville)
Tél. 022/ 310 41 01

ATELIER DE RESTAURATION & RÉPARATION
meubles et objets anciens
prestige - tradition - qualité

BULLETIN D'ADHÉSION À L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 3029, 1211 Genève 3

✂.....

un exemple de démocratie directe

(BB) En recevant les Habitants du Triangle des Bermudes (collectif des habitants du secteur ouest de la Vieille Ville), M. Nicolas Bolle, du DTJP, a fait preuve d'une bonne intuition professionnelle: en effet, la presse annonçait quelques jours plus tard la création d'un nouvel espace démocratique entre citoyens et autorités pour améliorer la performance d'écoute active, d'une part, et pour améliorer l'indice de satisfaction du travail de nos autorités, d'autre part.

En bref, nous citoyens et habitants du secteur ouest de la Vieille Ville (Cheval Blanc, Boulangerie, Pâtisserie, Grand'Rue, Grand-Mezel, etc.) remercions vivement le team Ramseyer-Bollegendarmerie pour leur écoute active et respectueuse de nos doléances. Nous estimons qu'ils nous ont ainsi prouvé que nous étions pris en considération. Un tel contexte positif ne peut que nous encourager à avoir confiance en nos autorités. La suite du programme et du calendrier d'action projeté par M. Bolle renforcera notre sentiment que notre démarche n'était pas qu'un coup d'épée dans l'eau du Triangle des Bermudes. A suivre, donc...

Malgré nos prises de position parfois dérangeantes, nos annonceurs nous sont fidèles. Soutenez-les !

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AHCVV
LUNDI 19 DÉCEMBRE 1994
20 heures 15**

à la Maison de Quartier Chausse-Coq

**Après la partie statutaire, notre invité sera
M. Gérard RAMSEYER, Conseiller d'Etat,**

qui s'exprimera sur le thème

**« Mise en fonction du parking de
St-Antoine : quel statut piétonnier
pour la Vieille-Ville ? »**

démocratie de quartier

(PY) L'un des thèmes de la campagne électorale en Ville de Genève en 1991 était la démocratie de quartier. Les partis de l'Alternative en avaient fait l'un de leurs chevaux de bataille. A quelques mois des prochaines élections municipales, ceux qui estiment que les promesses électorales n'engagent que ceux qui les croient auront la satisfaction de voir les premières décisions dans ce domaine.

En novembre 1992, des assises de la démocratie locale étaient organisées, qui avaient permis d'établir un catalogue des priorités en la matière. En novembre 1994, les conseillers administratifs de la Ville de Genève membres des partis de l'Alternative présentaient un premier ensemble de décisions concrètes. Regrettons en passant que ce ne soit pas le Conseil administratif unanime qui ait porté un tel dossier.

Les mesures proposées ne sont qu'un premier pas, bien insuffisant, mais qui confirme la volonté de nos autorités de bouleverser les pratiques actuelles. Elles concernent l'information aux habitants, et des mesures facilitant l'accès aux administrations:

- des **rencontres** seront organisées quatre fois par an entre le Conseil administratif et les habitants d'un quartier, selon un tournus à établir. Elles permettront à nos responsables de répondre à des questions collectées dans des boîtes aux lettres qui seront installées dans différents bâtiments de la Ville (bibliothèques, maisons de quartier, musées, etc.). Le public pourra également poser des questions «en direct»;
- un **véhicule de l'information**, l'*infomobile*, permettra de présenter aux habitants des projets bien précis les concernant;
- le **rôle des hôtes** de l'arcade municipale (place du Molard) sera revu. Elles pourront répondre tant sur les procédures que sur les prestations fournies par l'administration. Surtout,

elles pourront - en cas de demandes très précises, ou techniques - organiser directement un rendez-vous avec le fonctionnaire concerné du service responsable;

- enfin, un **vade mecum** de l'administration municipale sera publié, permettant aux Genevois de mieux s'y retrouver dans les prestations fournies par la Ville et l'Etat.

Ces mesures sont intéressantes, et nous nous réjouissons de leur prochaine mise en application. Elles sont cependant largement insuffisantes, car toutes s'arrêtent à ce qui ne devrait être que le premier volet de la démocratie locale: l'information. Au-delà de celle-ci, les spécialistes distinguent plusieurs niveaux dans la prise en charge par la population de la vie et de l'avenir de son quartier:

- Juste au-dessus de l'information, on trouve la **consultation**, par laquelle les autorités prennent l'avis de leurs interlocuteurs, mais ne garantissent pas la prise en compte de ces opinions. La consultation est une sorte d'information inversée: celle-ci n'émane plus seulement des autorités, mais peut remonter des usagers et des habitants sur le terrain. Un exemple actuel est un débat lancé par le département des affaires culturelles: les services de M. Vaissade ont tenu à consulter les partenaires intéressés à la construction du futur musée d'Ethnographie, à la place Sturm. Notre association a ainsi été appelée à faire part de son avis, sans que le département ne donne aucune garantie quant à la façon dont il l'écouterait.
- L'étape suivante est la **concertation**. Il s'agit là d'une tentative de mettre d'accord les interlocuteurs à propos d'un projet. Il importe alors de veiller à ce que les partenaires soient représentatifs, et que nul n'ait été oublié. Nous en avons vécu un essai dans un groupe de travail constitué il y a quelques années par les services de Mme Burnand pour réfléchir à l'aménagement de la rue de l'Hôtel-de-Ville et du Bourg-de-Four après les travaux qui viennent de se terminer. Il suffit de contempler aujourd'hui cette artère pour constater que cet essai a échoué. Les esprits n'étaient probablement pas encore prêts, ni du côté de la Ville, ni du côté des associations, pour accepter les règles de ce jeu nouveau. Il implique en effet un bouleversement des pratiques: les partenaires doivent se sentir responsables du projet, être capables d'entendre les arguments des autres, et s'efforcer de respecter les avis de chacun. Il faut également que les administrations concernées acceptent une limitation partielle de leur pouvoir décisionnel, au profit de décisions partagées.

- Au sommet de la pyramide trône la **participation aux décisions**, qui comprend la participation à la réflexion préalable, à l'élaboration ou la conception de programmes, ainsi qu'à l'exécution ou la prise en charge du fonctionnement.

Ce tableau rapide montre bien le chemin qui reste à parcourir, et que reconnaissent d'ailleurs les auteurs du projet. Les quartiers sont le noyau de base de la vie collective. A une échelle plus humaine qu'une communauté de 200'000 habitants, ils permettent l'échange direct et quotidien, ainsi que la prise de responsabilités concrètes, sur le terrain. Le quartier voit chacun s'impliquer selon ses envies et sa disponibilité. C'est donc le lieu privilégié pour permettre le brassage des idées, l'éclosion de projets nouveaux et dynamiques. Enfin, et alors que le débat sur le droit de vote des étrangers piétine, le quartier représente probablement un espace privilégié pour mettre au point des processus novateurs qui permettent de donner la parole à chacun, quelle que soit son origine.

D'une manière plus générale, et notre expérience depuis 14 ans nous permet de l'affirmer, le passage à une démocratie de quartier nécessitera une véritable petite révolution. Aujourd'hui, des structures existent - associations d'habitants, de parents, de commerçants, maisons de quartier, etc. - où des projets prennent naissance, qui concernent l'ensemble de la commune ou d'un quartier. Malheureusement, les solutions qu'elles proposent sont rarement prises en compte par l'administration qui tend à travailler trop souvent en vase clos. Ne reste plus à ceux qui tiennent vraiment à leurs projets que les solutions de la pétition, de l'initiative, ou du référendum. Armes lourdes pour des projets parfois légers, armes qu'il faut maintenir, mais qui devraient n'intervenir qu'en dernier lieu. La base de la démocratie de quartier réside donc, avant même les modifications de structure, dans la reconnaissance, par les décideurs, de la réflexion et de l'action menés sur le terrain.

l'Alhambra

(AG) 1995, année de la sauvegarde, de la préservation, de la résurrection ? En attendant, il vit déjà, cet Alhambra merveilleux, par les nombreuses activités culturelles qui s'y déroulent, et aussi par le foyer de l'Alhambra, espace extraordinaire qui alimente nos petits creux du jour et de la nuit (jusque tard le soir).

Le 31 décembre sera l'occasion de passer ce cap de «bonne espérance» par un réveillon festif et convivial (musique, danse, menu surprise), du crépuscule - pour les couche-tôt - jusqu'à l'aube - pour les couche-tard.



J. W. NYFFELER
ARCHITECTE D'INTERIEUR
DECORATEUR
8 - 10, rue Chausse-Coq
GENEVE

Anne Anzi
ANNE ANZI
DIFFUSION

Décoration d'intérieur - Objets - Cadeaux

11, rue Etienne-Dumont · 1204 GENÈVE
Tél. 022/310 64 33 Fax 022/312 19 37



**COIFFURE - VISAGISTE
FEMININ - MASCULIN
MANUCURE**

9, rue Verdaine - 1204 GENEVE - Tél. (022) 312 31 00

coup de ♥ pour...

...Bijoux Tany

(NF) L'un crée des bijoux, l'autre, sa souriante épouse, les met en valeur dans leur charmante boutique au 19, rue de la Cité.

«Après avoir travaillé dans les grandes maisons de la place, et ensuite à mon compte, en atelier, j'ai ouvert mon magasin à la rue de la Cité, et j'étais à l'époque le seul bijoutier établi dans cette rue. Sélectionné à plusieurs reprises aussi bien pour le prix de la ville de Genève que pour le prix St-Eloi de l'association genevoise des métiers de la bijouterie, je collabore avec d'autres artisans bijoutiers, et les créations sont vendues dans ma boutique. A une époque où chacun fait attention à ses dépenses, la politique des prix alliée à la qualité, est l'une de mes préoccupations», nous dit M. Tschachtli.

Et que découvrons-nous ? Des bijoux de rêve, en or et en argent. Que ce soit avec la soie, en été, ou avec des lainages, en hiver, vous aimerez les porter, Mesdames ! Et vous, Messieurs, laissez-vous tenter !

Souhaitons longue vie à la boutique Tany, et remercions-la de sa longue fidélité à notre Vieille Ville.



terrasse Agrippa d'Aubigné

(PY) En 1989, une motion des conseillers municipaux Brigitte Polonovski Vauclair, Marie-France Spielmann, Alexandre Wisard et Bernard Lescaze demandait au Conseil administratif de réaliser une place de jeu sur la terrasse Agrippa d'Aubigné. Les principaux bénéficiaires de cette installation devaient être les usagers de la Madeleine-Maison des enfants, ainsi que les enfants du quartier. Les chiens, désormais interdits sur cette promenade, ont obtenu l'autorisation de s'ébattre sur la terrasse inférieure.



© Monique Delley

Le projet devait porter sur «l'interactivité ludique des objets et des territoires offerts, pour favoriser l'éveil des sens et des sensations». La conception s'organisait également autour de la découverte par l'expérimentation des forces et des matières: l'eau, le vent, le mouvement, la terre, la pierre, le sable, etc.

Le site, dont l'aménagement reste évolutif, comprend notamment un labyrinthe-jardin des senteurs, un jeu d'eau, et un jeu de sable en forme de cirque romain qui intègre les fondations de l'ancienne prison de l'Evêché mises à jour lors des travaux. Des balances, alimentées par ce que l'on trouve sur place, un boulier géant, un igloo pour grimper, ainsi que d'autres jeux complètent cet aménagement.

Cette place de jeux a été réalisée par le Service des écoles de la Ville de Genève, avec le concours des associations du quartier et de la Madeleine-Maison des enfants.

rue Chausse-Coq

(RJ) La rue Chausse-Coq deviendra bientôt une rue à parking limité. Cette ruelle mérite d'être mieux mise en valeur. C'est la raison pour laquelle des commerçants de la rue, des habitants, la Maison de quartier et notre association ont interpellé le Service des aménagements urbains (SAU) de la Ville de Genève en lui proposant d'aménager la rue et de diminuer les places de stationnement. Le groupe de travail a présenté un projet qui est sur le point d'aboutir. Récemment, un commando formé de MM. Nyffeler, Pilet, et l'auteur de ces lignes s'est rendu à la pépinière Boccard pour choisir un arbre qui sera planté au bas de la rue à la fin de l'hiver. Ce sera peut-être l'occasion de faire la fête dans cette rue.

quand le voyageur rencontre l'artiste...

(EF-publicité) Notre quartier a vu fleurir au printemps dernier un commerce pour le moins original et sympathique.

En effet, l'agence de voyage Capt a quitté les Eaux-Vives pour s'installer dans une arcade de la rue Calvin. Séduit par les lieux et désireux d'évoluer dans un environnement artistique, son propriétaire, Roger Capt, a aussitôt décidé d'ouvrir une galerie d'art contiguë à l'agence.

De plus, il se distingue en permettant à de jeunes talents d'exposer gratuitement leurs oeuvres dans un cadre agréable et judicieusement aménagé, tout en proposant au visiteur d'attrayants voyages aux quatre coins du monde.

à la clef d'or

(EF-publicité) C'est à la rue Piachaud que l'on peut découvrir l'étonnant magasin/atelier d'Andréas Jäggi. En effet, cet artisan passionné de l'authentique n'est pas seulement ébéniste, mais également spécialiste de la tapisserie, de l'aménagement d'intérieur ou de l'expertise de meubles anciens.

Que vous ayez un chaise ancienne à faire rempailler ou une commode à faire réparer, une antiquité à faire estimer, un tapis d'Orient, une reproduction de meuble ou une lampe à acheter, c'est chez Monsieur Jäggi qu'il convient de vous rendre.

A noter que l'on peut actuellement voir à La Clef d'Or une somptueuse collection de boîtes à musique, une idée de cadeau bienvenue avant les fêtes...



Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

café moins cher

(RJ) Félicitations au patron - sympa - du café Le Mortimer, car pour les fêtes, dans quelques jours, le café sera ramené à 2.- au lieu de 2.40 jusqu'à la nouvelle année ! Merci, et que cet exemple en encourage d'autres.

polar immobilier

(RJ) Rémy Pagani est bien connu des associations de quartier genevoises. A côté de son travail, d'abord au département de l'instruction publique, puis au SIT, il s'occupe depuis des années de la Fédération des Associations de Quartier et d'Habitants. Après avoir consacré des années à défendre le droit au logement, il s'attaque aujourd'hui à l'écriture. Son premier roman, un roman policier très bien ficelé, mêle habilement crime, suspense, magouille immobilière et trafic trouble.

Un soir d'automne, un cadavre est «repêché» dans le Léman, à Genève. Il s'agit du corps d'une jeune femme d'environ vingt-cinq ans, sauvagement assassinée, puis ligotée et lestée de plusieurs paquets de ciment. C'est en lisant les journaux que Walter identifie Christelle, sa compagne, «son amour, son rayon de soleil, sa joie».

Pourquoi Christelle, jeune femme douce et discrète, a-t-elle été assassinée ? Qui pouvait lui en vouloir à ce point ? Le jeune homme jure de venger celle qu'il aimait. Il mène l'enquête, aidé par ses amis squatters, très engagés dans leur lutte contre les spéculations immobilières.

Pour toute commande (prix 23.-):
par fax: 774 35 76, ou CP 74, 1211 Genève 8.

LA PETITE MEDINA



Produits
d'Afrique du Nord
et de Méditerranée

10 bis, rue du Vieux-Collège
1204 Genève
Tél. et Fax: 310 44 85

Capt voyages

& galerie d'art

Tous vos voyages aux meilleurs prix
et
chaque mois une nouvelle exposition

Rue Calvin 4 1204 Genève
Tél. 311 84 11 fax 311 84 22

Fouchault l'Opticien



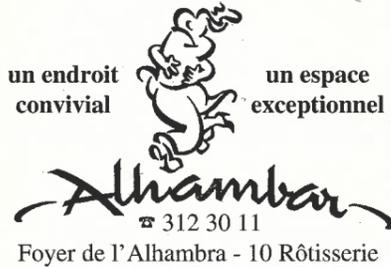
5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENEVE
TÉLÉPHONE (022) 310 22 11

LE SPECIALISTE DU MEDICAMENT VETERINAIRE !



PHARMACIE DU PROGRES
1201 GENEVE PLACE GRENUS
732 53 20
(Livraison dans toute la ville)

Plat du jour: 14.- et petite carte.
Le soir, cuisine jusqu'à 23 h.



BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Mme M. Mori
repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal

Tranchées-Net

3, rue Charles-Bonnet

(près du Petit Palais)

Tél. 347 35 72

Ouvert de 8 à 18 h 30 - Fermé le samedi

l'agression

(AG) J'ai eu le malheur de passer place du Rhône (entre la place de la Fusterie et le pont des Bergues) l'autre samedi, vers 15h30, et j'ai reçu un bon coup dans la tête.

Elles n'étaient pas deux, ou dix, mais bien vingt-quatre, les voitures stationnées au milieu de la place tout autour de la "frite" (qui fait les beaux jours des courriers des lecteurs). Et je passe sous silence l'embouteillage de la rue du Rhône, les voitures sur les trottoirs tout alentour. Bref !

Ces jours-là (et beaucoup d'autres jours) mon opinion est faite : Circulation 2000 est un marché de dupes (et je vous laisse la liberté de désigner ces dernières).

Nous avons reçu l'assurance que la place du Rhône serait piétonnière, que le quai des Bergues, au bout du pont, serait piétonnier... Aucun de ces aménagements n'a été réalisé. Au contraire, tous les espaces libérés par le trafic de transit ont été rendus à l'automobile.

Oui, ce sont d'autres automobiles, ce sont d'autres types de trafic. Nous avons mentionné à l'époque qu'à notre avis il y avait deux types de circulation :

- les macro-circulations qui représentent les grands déplacements (ceux, en gros, qui vont travailler, et en reviennent, les livraisons, etc.);

- les micro-circulations qui représentent les petits déplacements (faire ses courses, aller chercher les enfants à l'école, se rendre au bistrot, au cinéma, aller chez le dentiste, etc.).

Notre constat aujourd'hui est clair : le centre ville s'engluie dans les micro-circulations. Des centaines de voitures tournent à la recherche d'une place, des milliers d'autres sont en infraction parce qu'elles occupent toute la journée des places soi-disant réservées à la clientèle de passage.

Quand une ville concentre en si peu d'espace tant de prestations de services et commerciales, et que, parallèlement, elle encourage par sa politique de micro-circulations une transformation de la ville en espace économique, l'une s'appuyant sur l'autre, on finit par en arriver à une perte totale de contrôle.

A travers le parking St.-Antoine et le problème du parking de la place Neuve, mais aussi lors de notre prochaine Assemblée générale, nous allons essayer de faire respecter une autre vision de la ville où celle-ci ne serait plus considérée comme un simple faire-valoir économique (un territoire conquis, dans lequel les automobilistes se croient tout permis) mais comme un espace socio-culturel de rencontre, de convivialité.



La Galerie Gérard Hubert

Copies d'oeuvres de maîtres

4 bis, rue de la Rôtisserie
1204 Genève ☎ 310 13 13

GALERIE DE LOËS

9, rue Beauregard

Gravures anciennes

Ouvert du mardi au vendredi
10 h. à 12 h. - 14 h.30 à 18 h.30
Samedi 10 h. à 12 h. - 14 h. à 17 h.
☎ 311 60 01

parking de la place Neuve

(PYJ) La place nous avait manqué dans notre précédent numéro pour vous tenir informés de l'attitude adoptée par le Comité de l'AHCVV face au projet de parking à la place Neuve. Nous avons en effet eu à nous prononcer dans le cadre de l'enquête préliminaire d'impact réalisée à ce propos.

Nos principales observations étaient les suivantes:

- La justification de ce projet reste à démontrer, l'étude d'impact se contentant d'affirmer - sans le prouver - l'existence d'un besoin manifeste en places de parking. Elle ne prend curieusement en compte ni l'amélioration possible de la gestion du stationnement dans le quartier des banques (près de 700 places), ni l'existence du parking de Plainpalais, comprenant plusieurs centaines de places et situé à 300 mètres de la place Neuve. Ce parking affiche rarement un taux d'occupation maximal, et il nous paraîtrait prioritaire de le remplir avant de vouloir en construire un autre un peu plus loin. Des mesures simples peuvent être prises pour en améliorer l'utilisation (gratuité des

TPG au centre ville pour les possesseurs d'un ticket, etc.).

- La politique de stationnement suivie néglige le fait que Genève compte deux à trois fois plus de places de parking à l'hectare au centre que la plupart des autres villes helvétiques.
- Sur le plan de l'organisation des circulations à la place Neuve (création de boucles), l'étude prévoyait que la circulation à la place Neuve côté Bastions, devait passer de quelque 25'000 véhicules par jour actuellement à 10-15'000 véhicules par jour après le réaménagement de la place. Une circulation si importante nous paraît inacceptable, dès lors que ce secteur ne devrait plus servir au transit ! Un tel trafic interdit toute possibilité de cheminements piétonniers tels qu'ils sont prévus entre la place Neuve piétonne et le parc des Bastions.

Dans l'état, le Comité de l'AHCVV a tenu à exprimer qu'il était donc fermement opposé à un projet dont l'utilité n'était pas prouvée, et qui négligeait une réflexion globale sur la politique de stationnement dans le centre de Genève.



une piste cyclable en Vieille Ville: une utopie ? une nécessité ?

(AG) L'avantage des pistes cyclables, outre la simplicité des moyens mis en oeuvre, est de restreindre de façon conviviale la portion de chaussée dévolue à l'automobile. Dans des rues où la vitesse est relativement lente, elles représentent l'occasion d'installer un contresens qui évite aux cyclistes de long détours, ou le recours aux trottoirs. Dans le cas de la Vieille Ville, les rues sont suffisamment étroites pour qu'il n'y ait pas besoin de marquer un territoire supplémentaire, sauf...

Il existe en effet un tracé qui par sa largeur autorise non seulement une vitesse disproportionnée, mais également, et systématiquement, le parking sauvage. L'installation d'une piste cyclable le long de cet itinéraire cumulerait deux avantages :

- elle rendrait beaucoup plus difficile le parking sauvage sur la rue, voire sur les trottoirs;
- elle permettrait une liaison plus rapide et plus sûre pour les vélos que

nous voyons de plus en plus nombreux le long de cet axe de circulation.

En plus, ce tracé rejoint deux points sensibles de la Vieille Ville; l'un est un espace splendide, de grande notoriété, où tous les enfants se retrouvent après l'école; l'autre c'est justement une école, et en fait, une des "portes" de la Vieille Ville.

Cet itinéraire, le voici : il part de la Treille, emprunte la rue de l'Hôtel-de-Ville en direction du Bourg-de-Four, longe ce dernier, pour choisir enfin soit la rue Etienne-Dumont (dans le bon sens), soit la rue des Chaudronniers à contresens.

Cet aménagement permettrait à l'AHCVV de prendre en compte des besoins autres que ceux des piétons, tout en mettant en avant une préoccupation nouvelle: celle de mieux relier entre eux les espaces qu'elle a fortement contribué à rendre à un usage plus convivial que le trafic automobile.